

FRAIS D'ADHÉSION (SEULEMENT POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES)

APPLICATION FEES (NEW STUDENTS ONLY)

700 € - ce montant assure la gestion de votre dossier et garantit la place de votre enfant au sein de notre école. Il n'est perçu qu'une seule fois pour toute la durée de la scolarité. / *This amount covers the management of your application and secures your child's place within our school. This is a one-time fee, valid for the entire duration of their schooling.*

FRAIS DE SCOLARITÉ 4 JOURS (EBPK SCHOOL)

4-DAY TUITION FEES (EBPK SCHOOL)

EBPK School (scolarité classique 4 jours) : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi. Le programme académique complet de l'école est dispensé sur ces 4 jours. / *Monday, Tuesday, Thursday, Friday. The full academic curriculum is delivered within these 4 days.*

	Frais de scolarité 4 jours (EBPK School)	Frais annuels* (inscription et ré-inscription)
Paiement annuel	1 ^{er} enfant : 7 430€	500€ / enfant réglés en mars de l'année précédant la rentrée scolaire
	2 ^{ème} enfant : 6 730€	
	3 ^{ème} enfant et + : 5 730€	
Paiement trimestriel	1 ^{er} enfant : 2 530€	
	2 ^{ème} enfant : 2 295€	
	3 ^{ème} enfant et + : 1 960€	
Paiement mensuel	1 ^{er} enfant : 650€	
	2 ^{ème} enfant : 590€	
	3 ^{ème} enfant et + : 510€	

*Frais annuels destinés à couvrir les frais administratifs de l'inscription ou la ré-inscription. / *Annual fees to cover the administrative costs of enrollment or reenrollment.*

FRAIS DE SCOLARITÉ 5 JOURS (EBPK SCHOOL + WEDNESDAY ACADEMY)

5-DAY TUITION FEES (EBPK SCHOOL + WEDNESDAY ACADEMY)

EBPK School + Wednesday Academy (scolarité 5 jours) : Un programme d'immersion linguistique et d'activités thématiques en plus dispensé les mercredis, complémentaire au cursus académique classique. / *A language immersion and themed activities program, complementary to the standard academic curriculum.*



École Bilingue des Petits Kids
Fiche Tarifs & Conditions année scolaire 2026-2027

	Frais de scolarité 5 jours (EBPK School + WA)	Frais annuels* (inscription et réinscription)
Paiement annuel	1 ^{er} enfant : 8 980€	500€ / enfant réglés en mars de l'année précédant la rentrée scolaire
	2 ^{ème} enfant : 8 280€	
	3 ^{ème} enfant et + : 7 280€	
Paiement trimestriel	1 ^{er} enfant : 3 050€	
	2 ^{ème} enfant : 2 815€	
	3 ^{ème} enfant et + : 2 480€	
Paiement mensuel	1 ^{er} enfant : 780€	
	2 ^{ème} enfant : 720€	
	3 ^{ème} enfant et + : 640€	

*Frais annuels destinés à couvrir les frais administratifs de l'inscription ou la réinscription. / *Annual fees to cover the administrative costs of enrollment or reenrollment.*

RESTAURATION SCOLAIRE

SCHOOL CATERING

Nombre de repas / semaine / enfant Meals / week	Frais annuels Cantine / enfant (seulement à Contamine) Canteen (Contamine only)	Frais annuels Lunchbox / enfant (disponible sur les 2 sites) Available Contamine & Neydens
5 (Wednesday Academy inclus)	1 270€ Option paiement trimestriel : 425€	375 €
4	1 020€ Option paiement trimestriel : 390€	300 €
3	765 €	225 €
2	510 €	150 €
1	255 €	80 €
Inscription ponctuelle	8 € / repas	3 € / repas

GARDERIE PÉRISCOLAIRE / AIDE AUX DEVOIRS

AFTER-SCHOOL CARE / HOMEWORK ASSISTANCE

1,50 €/quart d'heure / €1.50 per quarter hour



École Bilingue des Petits Kids
Fiche Tarifs & Conditions année scolaire 2026-2027

CONDITIONS FINANCIÈRES

FINANCIAL TERMS & CONDITIONS

L'inscription est annuelle. / *Enrollment is on an annual basis.*

Février	Mars	Juillet
700€	500€	Frais de scolarité et restauration 2026/2027
Frais d'adhésion (nouveaux inscrits uniquement)	Frais annuels d'inscription ou de ré-inscription	Option paiement annuel Scolarité: juillet Restauration: septembre
		Option paiement trimestriel Scolarité: juillet, novembre, mars Restauration: septembre, janvier, avril
		Option paiement mensuel Scolarité: de juillet à juin

LES TARIFS DE SCOLARITÉ INCLUENT / TUITION FEES INCLUDE :

- Les sorties scolaires à la journée. / *Daily school outings.*
- Le matériel et les manuels scolaires, à l'exception du petit matériel personnel (la liste des fournitures est communiquée au mois de juillet). / *Educational materials and textbooks, excluding personal supplies (the supply list is provided in July).*
- Les frais de traitement administratif. / *Administrative processing fees.*

LES TARIFS DE SCOLARITÉ N'INCLUENT PAS / TUITION FEES DO NOT INCLUDE

- La participation des familles aux voyages scolaires à partir du CE1 (une partie est néanmoins financée par l'école). / *Family participation fees for school trips from Grade 2/CE1 (partially funded by the school).*
- Les examens Cambridge. / *Cambridge exams.*
- Certains manuels spécifiques à quelques classes. / *Specific textbooks for certain classes.*

CONDITIONS D'ANNULATION ET DÉSISTEMENT / CANCELLATION & WITHDRAWAL POLICY

Frais d'adhésion / *Application fees* : Ils ne sont pas remboursables si vous annulez l'inscription. / *Application fees are non-refundable in case of cancellation.*

Réinscription / *Re-enrollment* : Pour valider une réinscription avant mi-février, vous devez vous engager pour la prochaine rentrée en réglant les frais annuels de 500€. Si vous avez des doutes à cette date, merci de vous adresser à la direction. / *To validate re-enrollment before mid-February, a commitment for the following school year is required by paying the annual fee of €500. If you have any questions at this time, please contact us.*

Désistement hors délai / *Late withdrawal* : Nous encaissons les frais annuels d'inscription ou de réinscription au mois de mars. En cas d'engagement non tenu (désistement entre février et juillet), ces frais ne sont pas remboursés. / *We collect annual registration or re-registration fees in March. In the event of a broken commitment (withdrawal between February and July), these fees are non-refundable.*

PÉNALITÉS DE DÉSISTEMENT / WITHDRAWAL PENALTIES

Désistement entre le 1^{er} juillet et le 31 août, ou départ entre le 1^{er} septembre et le 28/29 février : une pénalité équivalente à 3 mois de scolarité est retenue ou due. / *Withdrawal between July 1st and August 31st, or departure between September 1st and February 28/29: a penalty equivalent to 3 months of tuition is retained or due.*



École Bilingue des Petits Kids
Fiche Tarifs & Conditions année scolaire 2026-2027

Départ à partir du 1^{er} mars : la totalité de la scolarité est retenue ou due. / *Departure from March 1st onwards: the full tuition fees are retained or due.*

FRAIS DE GESTION ET RETARDS / MANAGEMENT FEES & LATE PAYMENTS

Tout prélèvement rejeté entraînera des frais de gestion de 50 €. / *Any rejected direct debit will incur a €50 management fee.*

Une pénalité de 100 € est appliquée pour tout retard de paiement après relance. / *A €100 penalty is applied for any late payment after a formal reminder.*

En cas d'impayés et sans accord de délai de paiement, l'école se réserve le droit de ne plus accepter un élève. *In the event of unpaid fees and without agreement on a payment extension, the school reserves the right to refuse to accept a student.*

